
CIRCULAIRE DE RENTRÉE

COLLÈGE/LYCÉE/ CFC & UFA

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026



1. Organigramme :

Chef d'Etablissement : Guy-Michel MAHIEU – Collège – Lycées - CFC et UFA

Cheffe d'établissement adjointe : Mme Anne ALQUIER

Adjoint en charge de la vie scolaire et de la pédagogie au collège : M. Jérôme JEULIN

Adjointe en charge de la formation continue et par apprentissage : Mme Elodie QUEVAL

2. Calendrier des vacances scolaires

1. Évènement	Début	Reprise des cours
Vacances de la Toussaint	samedi 18 octobre 2025	lundi 3 novembre 2025
Armistice + Pont	samedi 8 novembre 2025	mercredi 12 novembre 2025
Vacances de Noël	samedi 20 décembre 2025	lundi 5 janvier 2026
Vacances d'hiver	samedi 21 février 2026	lundi 9 mars 2026
Lundi de Pâques	samedi 4 avril 2026	mardi 7 avril 2026
Vacances de printemps	samedi 18 avril 2026	lundi 4 mai 2026
Ascension	jeudi 14 mai 2026	lundi 18 mai 2026
Lundi de Pentecôte	samedi 23 mai 2026	mardi 26 mai 2026
Vacances d'Eté	samedi 4 juillet 2026	mardi 1 septembre 2026

3. Projet d'établissement :

Vous trouverez ci-joint le projet d'établissement des collège/lycées Jeanne d'Arc. Ce texte, inspiré du charisme de Sainte Emilie de Rodat (fondatrice de la Congrégation de la Sainte-Famille de Villefranche de Rouergue et de notre École), fixe les choix pédagogiques et la politique éducative de l'établissement. Il a été rédigé par le Conseil d'Etablissement et validé par le Conseil de Tutelle de la Sainte-Famille.

4. Vie scolaire

📌 Comme l'année dernière, l'accueil et le service vie scolaire sont implantés dès l'entrée de l'établissement.

📌 Tous les visiteurs (Parents, visiteurs, intervenants, ...) doivent s'y présenter avant de se rendre dans les locaux de l'établissement.

Les élèves qui ont besoin de rencontrer M. JEULIN (Cadre d'éducation) s'adressent initialement au service vie scolaire de l'accueil qui les informera ou les orientera dans leur recherche.

5. Horaires des cours :

Les horaires de cours seront les suivants :

- ✓ 08 h 00/08 h 55 et 08 h 55/09 h 50 : cours
- ✓ 09 h 50/10 h 05 : récréation
- ✓ 10 h 05/11 h 00 et 11 h 00/11 h 55 : cours
- ✓ 11 h 55/12 h 50 et 12 h 50/13 h 45 : cours ou pause méridienne selon EDT
- ✓ 13 h 45/14 h 40 et 14 h 40/15 h 35 : cours
- ✓ 15 h 35/15 h 50 : récréation
- ✓ 15 h 50/16 h 45 et 16 h 45 /17 h 40 : cours ou étude ou retour à la maison selon EDT

N. B. : Pour les élèves terminant à 16 h 45 : Possibilité de rester en étude de 17 h 00 à 17 h 30

6. Horaires de rentrée 2025 :

La rentrée scolaire aura lieu le lundi 1^{er} septembre pour toutes les classes selon les horaires suivants :

COLLEGE

Accueil café pour les parents de 6^{ème} à partir de 08h30.

Accueil par G.M. MAHIEU , A. ALQUIER , J. JEULIN et les professeurs principaux

Classes	Horaire	Lieu
6 ^{ème}	à 09h00	Chapelle
5 ^{ème}	à 13h25	
4 ^{ème}	à 13h45	
3 ^{ème}	à 13h00	

LYCEES

Accueil par G.M. MAHIEU , A. ALQUIER , J. JEULIN et les professeurs principaux

Classes	Horaire	Lieu
2 ND GT	à 09h30	Chapelle
2 ND ASSP	à 10h00	
2 ND CAP AEPE		
1 ^{ère} G	à 14h00	
T G	à 14h15	
1 ^{ère} et T ST2S 1 ^{ère} et T ASSP T CAP AAGA	à 14h30	

Comme l'an dernier, les 2nd GT partageront un pique-nique avec leurs professeurs. Le repas sera fourni par l'établissement.

N.B : Fin des cours le lundi 1^{er} septembre à 15h35 pour le collège et les secondes puis 16h00 pour les autres classes.

7. Réunions de rentrée et d'informations pour les parents

COLLEGE

6^{ème} : le lundi 1 septembre à 17 h 30

5^{ème} : le lundi 8 septembre à 17 h 30

4^{ème} : le jeudi 4 septembre à 17 h 30

3^{ème} : le mardi 2 septembre à 17 h 30

LYCEES

2^{nde} GT : le mardi 9 septembre à 17 h 30

1^{ère} ST2S ; vendredi 5 septembre à 16 h 45

Filières professionnelles (ASSP et CAP) : le lundi 15 septembre à 17 h 30

8. Fournitures diverses :

Au collège :

- La liste des fournitures pour la rentrée est envoyée par mail pour les nouveaux élèves et par message EcoleDirecte pour les élèves déjà scolarisés à Jeanne d'Arc. Elles sont également disponibles sur le site internet de l'établissement : <http://www.jeannedarc-figeac.fr/college-lycee/>
- Les manuels scolaires sont fournis par l'établissement (en fin d'année, tout manuel qui ne serait pas restitué ou qui ne serait pas en bon état sera facturé à la famille).

Au lycée :

- Pas de liste de fournitures (à voir à la rentrée avec les enseignants).
- Manuels scolaires** : prêtés par la Région Occitanie dans le cadre de la Carte Jeune.
- 1^{er} équipement (tenue professionnelle)** : fourni par la Région Occitanie dans le cadre de la Carte Jeune.
- Travaux Pratiques de sciences : tous les élèves du lycée Général, Technologique et Professionnel doivent être équipés d'une blouse blanche en coton (manches longues). Possibilité d'acheter sur l'établissement une blouse d'occasion à 2 euros.
- Référence calculatrice pour les élèves de Lycée Général et Technologique : CASIO GRAPH 35+ E II
- 2nde BAC PRO ASSP :
 - ✓ Référence calculatrice : CASIO GRAPH 25+ LYCEE PRO.
 - ✓ Carnet de pratique en mathématiques : ISBN 978-2-01-712745-1.
 - ✓ 1 feutre noir effaçable pour tableau blanc + 1 tampon effaceur pour les mathématiques.

Education Physique et Sportive pour tous :

- Tous les élèves doivent avoir une raquette de badminton si l'activité est programmée dans l'année, une paire de chaussures de sport (pas de baskets en toile), un short, un tee-shirt, un survêtement et une gourde d'eau. EN AUCUN CAS la tenue de sport ne peut être celle de la journée, chaussures comprises.

Le jour de la rentrée :

- Tous les élèves doivent avoir au minimum : un agenda, des feuilles de copie et/ou un cahier de brouillon, une trousse avec stylos. **ATTENTION AU COLLEGE l'AGENDA est intégré au carnet de liaison qui sera remis le jour de la rentrée.**
- Les manuels et divers documents seront remis aux élèves.

9. Élèves internes :

Les lycéens seront hébergés en règle générale à la Résidence Arc en Ciel – avenue Julien Bailly et les collégiens au dortoir dans l'établissement – 11 allées Pierre Bérégovoy. (Site Antoine Marty)

LES JOURS ET HORAIRES D'INSTALLATION À LA RENTRÉE :

COLLEGE (Site Antoine Marty).

- Les enfants de 6ème seront accueillis lundi 01 septembre de 8 h à 9 h.
- Les enfants de 5ème, 4ème, 3ème seront accueillis de 11 h à 12 h.

LYCEE (Site Résidence Arc en Ciel – Avenue Julien Bailly)

- Les secondes seront accueillies de 8 h à 9 h
- Les autres lycéens seront accueillis de 11 h 00 à 12 h 00

LE TROUSSEAU À PRÉVOIR EN PLUS DES EFFETS PERSONNELS :

- obligatoirement un protège matelas plastifié en 90
- un drap housse
- une couverture avec un drap ou une couette avec housse
- un oreiller ou un traversin avec taie
- un nécessaire de toilette et du linge de toilette
- un réveil (obligatoire)

Pour une question de sécurité, les bombes aérosols sont interdites (déodorant, gel coiffant, désodorisant...).

L'ACCUEIL DU DIMANCHE SOIR :

Les enfants qui viennent le dimanche soir seront accueillis sur le site Collège (11 allées P. Bérégovoy). L'accueil se fera de 20h à 22h00 (en cas d'arrivée tardive ou d'absence exceptionnelle les responsables de l'enfant doivent impérativement prévenir la Responsable de l'internat). Le repas n'étant pas prévu par l'établissement le dimanche soir, vos enfants doivent avoir mangé avant leur arrivée – le repas est interdit en chambre. Concernant les élèves qui sont hébergées à Arc En Ciel (lycéens) la semaine (Internat Lycée), merci de prévoir un sac de couchage (un lit leur sera attribué au dortoir pour le dimanche).

10. Section Foot

SECTION FOOTBALL COLLEGE

Jeudi 4 septembre à 15 h 35 : essayage des tenues au petit jardin

Mardi 9 septembre à 15h35 : reprise des entraînements sur terrain

SECTION FOOTBALL LYCEE

Vendredi 5 septembre à 11h : essayage des tenues au petit jardin

Lundi 8 septembre à 15h35 : reprise des entraînements sur terrain

11. Option Rugby

Elle sera proposée le :

- Lundi de 15 h 35 à 17 h 40 pour les lycéens,
- Mardi de 15 h 35 à 17 h 40 pour les collégiens.

Elle sera encadrée par des éducateurs en lien avec les clubs de Figeac, Maurs et Lacapelle Marival sous la responsabilité de Mme Teulade professeur d'EPS et M. Jeulin, responsable vie scolaire. Cette option devrait être soutenue par la Comité Départemental de Rugby du Lot et son président Jean Claude Tardieu.

Si les conditions le permettent, d'autres créneaux pourront être ajoutés, y compris le mercredi après-midi dans le cadre de l'U.N.S.S.

Nous sommes encore dans l'attente de précisions pour les installations mises à notre disposition.

12. Option Tennis

Nous sommes encore dans l'attente de précisions de la part du Club de Tennis de Figeac.

13. PFMP au Lycée Professionnel :

Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) :

 Pour les élèves de 2nde ASSP et 2nde CAP AEPE : les dates des PFMP seront précisées à la rentrée de septembre.

 Pour les élèves entrant en 1^{re} ASSP, 1^{re} ASSP ou Term CAP AAGA : les dates sont indiquées par les enseignants à la fin de l'année scolaire en cours pour l'année 2025-2026

14. Stages sur les niveaux d'orientation (4^{ème}, 3^{ème} et 2^{nde}) :

-  En dehors des stages prévus dans le calendrier de l'année (3^{ème} et seconde), l'établissement accepte de rédiger des conventions de stage pour des stages d'observation ou de découverte pour les périodes des premières semaines de vacances de Toussaint, d'hiver et de Printemps. Cette proposition vise à favoriser la réflexion des élèves et s'inscrit dans la cadre du parcours Avenir.

15. Infirmerie – Point écoute

Infirmerie

L'établissement et son personnel ne sont pas habilités à donner des médicaments.

Pour les traitements médicaux suivis et à prendre en journée ou dans le cadre de l'internat, il est indispensable que soit établi un Plan d'Accueil Individualisé (P.A.I.) avec copie ou original de la prescription médicale.

Pour tous les soucis de santé, au-delà des premiers soins, dès la première difficulté évoquée par un enfant les services de l'établissement contactent la famille ou les services d'urgence en fonction de la gravité.

Point-écoute

Pauline Dagès-Papillon accompagne les élèves dans leur scolarité quand ils se trouvent en difficultés psychologiques et/ou émotionnelles ou confrontés à des soucis en lien avec le bien vivre ensemble.

Le point écoute est un lieu ouvert et la confidentialité est première. Sauf situation grave et juridiquement engageante, Pauline ne communique aucun élément aux différents services de l'établissement (Direction, enseignants, vie scolaire).

Un document est distribué en début d'année ou annexé au carnet de liaison pour expliquer le fonctionnement de ces deux lieux d'accueil.

16. Comportement – Tenue

Intégrer notre ensemble scolaire c'est accepter de vivre ensemble et de respecter des règles collectives.

Celles-ci se définissent autour des mots respect, tolérance, attitude au travail, exigences et bienveillance.

Les tenues vestimentaires doivent être correctes et l'élève fait de son travail la priorité de sa journée.

Les choses ainsi posées, le recours au règlement intérieur et à la sanction ne peuvent être qu'exceptionnels.

Nous vous remercions de votre attention et vous souhaitons un bel été !

Pour l'équipe pédagogique et éducative

GM Mahieu

Chef d'établissement